



Rapport

Initiative numérique canadienne pour la défense des femmes en leadership

Autrice:
Lucina Di Meco
Kristina Wilfore



Introduction

Les droits des femmes sont aujourd’hui au cœur des politiques intérieure et étrangère du Canada. Pourtant, des politiciennes et des journalistes canadiennes sont très préoccupées par l’effet dissuasif que les comportements préjudiciables en ligne peuvent exercer sur l’engagement politique et civique des femmes. Face aux menaces et aux injures, celles-ci peuvent craindre de s’exprimer librement en ligne. Les préjudices en ligne menacent par ailleurs de détériorer le tissu social du Canada et de nuire au discours civil, aux valeurs libérales et, ultimement, à la force et au caractère inclusif des institutions démocratiques.

Ce problème n’est pas unique au Canada. De plus en plus d’études démontrent que, partout dans le monde, les politiciennes et les journalistes sont ciblées par des attaques virulentes en ligne et des campagnes de désinformation sexospécifiques, ayant bien souvent des intentions malveillantes, qui les décrivent comme étant indignes de confiance, inintelligentes, trop émotives ou sexualisées.

Rédigé dans le cadre de l’Initiative numérique canadienne pour la défense des femmes en leadership, un programme de l’Institut montréalais d’études sur le génocide et les droits de la personne (MIGS), le présent document vise à aider à mieux comprendre les causes profondes de la désinformation sexospécifique et des violences en ligne ciblant les politiciennes et les femmes journalistes au Canada, ainsi que leurs répercussions sur la participation démocratique.

Alors que le gouvernement canadien prépare une loi pour lutter contre les préjudices en ligne, ce document présente également des approches et des cadres visant à définir des normes plus strictes relatives aux médias sociaux, tout en assurant la protection des libertés fondamentales.

Méthodologie

Ce livre blanc repose sur un examen de la littérature de recherche, des documents de nature politique et des rapports sur les médias de masse concernant les violences en ligne et la désinformation ciblant les politiciennes et les femmes journalistes au Canada et ailleurs dans le monde. Il comprend également quelques-uns des principaux constats découlant des trois tables rondes virtuelles organisées en février, en mars et en avril 2021 par le MIGS, auxquelles ont participé les femmes suivantes :

- Alyse Hand, journaliste, Global News
- Aphrodite Salas, professeure adjointe, Département de journalisme, Université Concordia
- Christine St-Pierre, journaliste et membre de l’Assemblée nationale, députée de l’Acadie
- Wanda Thomas Bernard, sénatrice (East Preston, Nouvelle-Écosse)
- Francine Pelletier, journaliste et chroniqueuse, *Le Devoir*
- Heather McPherson, députée (Edmonton-Strathcona)
- Kelly-Anne Roberts, journaliste, NTV
- Lana Cuthbertson, cofondatrice et chef de la direction, Areto Labs
- Laura Brown, journaliste, CTV Atlantic (Nouveau-Brunswick)
- Lenore Zann, députée (Cumberland-Colchester, Nouvelle-Écosse)
- Lucina Di Meco, cofondatrice, She-Persisted
- Martine St-Victor, fondatrice et stratège en communications, Milagro Atelier de relations publiques
- Rima Elkouri, journaliste et chroniqueuse, *La Presse*
- Suzie Miron, conférencière, conseil municipal de Montréal, conseillère pour le district de Tétreaultville
- Tamara Taggart, ancienne journaliste, présentatrice de nouvelles et candidate aux élections (Vancouver)

Kingsway)

- Supriya Dwivedi, journaliste et panéliste pour l'émission Power & Politics
- Lisa Raitt, ancienne politicienne canadienne
- Marilou McPhedran, sénatrice canadienne
- Mercedes Stephenson, chef de bureau de Global News Ottawa

Violences en ligne et désinformation ciblant les politiciennes et les femmes journalistes : comprendre la racine du problème et la réaction des plateformes

Pour parvenir à enrayer les préjudices subis par les femmes en ligne, il faut d'abord comprendre l'écosystème numérique au sein duquel les femmes sont attaquées et réduites au silence au moyen de diverses tactiques, comme la diffusion de récits sexistes, les menaces de violence directes et ciblées, le harcèlement et la désinformation. Il est difficile de surestimer l'ampleur du problème.

Selon une analyse récente publiée par [The Economist Intelligence Unit](#), une moyenne de 85 % des femmes interrogées dans le monde ont été victimes ou témoins de violences en ligne, l'incidence étant plus élevée dans les pays du Sud. On y signale que la désinformation et la diffamation sont les tactiques les plus souvent utilisées pour faire taire les femmes et les chasser des plateformes. Bien souvent, il s'agit d'histoires inventées à caractère misogyne qui dépeignent les femmes comme étant stupides, indignes de confiance et sexualisées. En plus de ces histoires inventées, les femmes sont ciblées de manière disproportionnée par les images et les vidéos fabriquées. Statistique effarante : [96 % de tous les hypertrucages qui circulent en ligne montrent des femmes](#) se livrant à des actes pornographiques non consentis.

À cet égard, les politiciennes et les militantes politiques sont des cibles faciles et fréquentes. Une [enquête mondiale](#) menée auprès de femmes parlementaires par l'Union interparlementaire a révélé que 42 % des répondantes avaient vu des images d'elles extrêmement humiliantes ou à connotation sexuelle diffusées sur les médias sociaux, y compris des photomontages les montrant nues. [Les menaces en ligne, le harcèlement, les histoires inventées et les insultes de nature sexuelle et explicite](#) sont fréquemment utilisés pour délégitimer et déshumaniser les femmes en plus de les dissuader de s'impliquer en politique. Soulignons que [les attaques les plus virulentes visent les femmes de couleur et appartenant à des minorités religieuses](#).

En outre, les politiciennes sont le plus souvent ciblées par des campagnes coordonnées de [désinformation sexospécifique](#), dans le cadre desquelles sont diffusés à leur sujet des renseignements trompeurs ou inexacts, inspirés de récits misogynes et des stéréotypes de genre. [Un important programme de désinformation et de harcèlement](#) a été mis en œuvre contre la vice-présidente élue Kamala Harris tout au long du cycle électoral de 2020; celle-ci a fait l'objet d'attaques concernant son dossier criminel et d'allégations selon lesquelles elle aurait utilisé le sexe pour gagner en notoriété et en pouvoir. Elle n'était pas la seule.

Une étude récente, publiée par [Demos](#) et le [DisinfoLab](#) de l'Union européenne, a révélé qu'un vaste réseau européen d'acteurs s'employait activement à délégitimer les femmes en politique en utilisant des récits sexistes comme « armes ». Des tactiques semblables ont été observées dans de nombreux autres pays, où les mœurs et la dignité des politiciennes ont été entachées par des histoires inventées et des campagnes de désinformation. Ce schéma tend à être encore plus marqué chez les dirigeantes politiques issues de groupes raciaux, ethniques ou religieux ou d'autres groupes minoritaires, ou chez les femmes qui s'expriment sur des enjeux féministes.

Les journalistes sont elles aussi confrontées à des défis semblables. Une enquête mondiale menée par l'International Center for Journalists (ICFJ) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) auprès de 901 journalistes de 125 pays a révélé que la plupart des femmes interrogées ont été victimes d'attaques fondées sur la désinformation, qui, dans 41 % des cas, semblaient être liées à des campagnes de désinformation orchestrées.

Les répercussions sont considérables.

En raison des violences qu'elles subissent ou dont elles sont témoins en ligne, les jeunes femmes affirment qu'elles [sont moins susceptibles de solliciter des rôles de direction](#), limitent leur liberté d'expression, [s'autocensurent](#) ou se retirent complètement des médias sociaux, ce qui a pour effet de [nuire grandement à la liberté d'expression](#) des femmes, les journalistes y compris, et en particulier des femmes issues de groupes minoritaires. Pour les femmes qui ne peuvent pas se permettre de se retirer parce que les communications en ligne font partie de leur travail, comme les politiciennes et les journalistes, le fardeau psychologique qu'elles-mêmes et leurs familles doivent porter est incommensurable.

De façon plus générale, la désinformation sexospécifique et les violences en ligne ciblant les femmes en politique sont de plus en plus utilisées pour [des motifs politiques, économiques ou sociaux déguisés](#), dans l'optique de faire régresser les droits des femmes et la démocratie. Par conséquent, ces tactiques devraient être considérées comme représentant [une menace pour la sécurité nationale](#), et abordées en fonction de leurs effets néfastes sur les droits civils et les institutions démocratiques dans leur ensemble.

En présence de ce problème grandissant, la plupart des chercheurs, des militants et des utilisateurs s'entendent pour dire que les grandes plateformes de médias sociaux n'en font pas assez pour freiner le volume considérable de contenus préjudiciables qui continuent de proliférer en ligne.

Bien que les entreprises définissent des conditions générales d'utilisation et des codes de conduite interdisant les discours haineux, le harcèlement et la promotion de la violence, leur mise en application s'est avérée jusqu'à présent très insatisfaisante, en raison du recours à des [systèmes de modération inadéquats et imprécis](#) qui reposent sur des « [procédures de notification et de retrait](#) », c'est-à-dire que les signalements d'abus sont traités de manière réactive, au cas par cas. La transition actuelle vers une [modération automatisée du contenu](#), décrite par de nombreuses entreprises de médias sociaux comme un moyen de lutter contre les discours haineux, ne devrait pas non plus améliorer grandement la situation, car il a été prouvé que ces outils sont souvent [tendancieux](#) et inefficaces.

Afin de répondre aux préoccupations de la société civile et du gouvernement, [Instagram](#) et [Twitter](#) ont introduit, l'année dernière, certaines fonctionnalités dont le but était d'aplanir les différends et, éventuellement, d'inciter les utilisateurs à réfléchir à deux fois avant de publier du contenu injurieux. Toutefois, comme ces expériences ont été menées à petite échelle, il est très difficile d'évaluer leur incidence sans un accès élargi aux algorithmes qui les sous-tendent, ou sans savoir dans quelle mesure ils ont été utilisés. Même si ces outils devaient s'avérer efficaces, la majeure partie des contenus injurieux ciblant les femmes dirigeantes continueraient de passer sous leur radar, car ceux-ci sont souvent [créés avec une intention malveillante et conçus de manière à contourner l'algorithme de détection automatique](#).

Toujours l'année dernière, Facebook a elle aussi tenté de corriger ses lacunes en matière de modération de contenu par la création de son [Conseil de surveillance](#). Cet organe est mandaté par l'entreprise pour prendre des décisions concernant certains cas particuliers de modération de contenu et établir une « jurisprudence » relativement aux types de contenus qui devraient être jugés acceptables par la plateforme. Cependant, nombreux sont ceux qui ont [dénoncé cette approche](#), remis en question l'indépendance et l'autonomie de cet organe (fondé et financé par Facebook) et souligné le fait que Facebook était reconnue pour externaliser ses responsabilités afin d'éviter d'adopter de véritables changements. De plus, comme le Conseil de surveillance [n'est pas une « cour suprême »](#), [ses décisions ne peuvent pas faire jurisprudence et il ne détient aucun pouvoir légal ou d'exécution](#).

Préjudices en ligne ciblant les politiciennes au Canada : comprendre la racine du problème et les politiques proposées pour l'enrayer

La littérature récente sur les préjudices en ligne ciblant les politiciennes au Canada révèle un constat inquiétant : comme les violences sexospécifiques et les efforts de désinformation à l'encontre des politiciennes sont omniprésents sur les médias sociaux, ils sont souvent perçus par les victimes comme une réalité presque inévitable de la vie politique.

Publiée en 2020 par Amalia Wagner, l'étude [Tolerating the trolls? Gendered perceptions of online harassment of politicians in Canada](#) (Tolérer les trolls? Perceptions sexospécifiques du harcèlement en ligne à l'encontre des politiciens au Canada), qui repose sur des entrevues réalisées avec 101 personnes de genres, d'identités raciales et ethniques et d'allégeances politiques de toutes sortes, a révélé que les médias sociaux avaient une influence sexospécifique sur la participation politique au Canada. Les violences en ligne donnent aux femmes le sentiment que la politique est un milieu très hostile et, même si cela ne parvient pas à dissuader nombre d'entre elles de s'impliquer dans ce domaine, ces violences peuvent nuire à leur capacité ou à leur volonté de rester en poste. Cette étude souligne également le fait que certaines politiciennes peuvent s'abstenir d'adhérer à des points de vue féministes par crainte de subir les réactions violentes des trolls sexistes, tandis que celles qui souhaitent poursuivre des objectifs politiques féministes pourraient choisir de se retirer de la politique électorale pour éviter le harcèlement en ligne dont les politiciennes font l'objet. Les violences sont particulièrement fréquentes à l'encontre des femmes qui ont gravi les échelons en politique, [celles-ci étant plus susceptibles de recevoir des messages méprisants sur les médias sociaux que leurs homologues masculins](#). Pour les femmes et les candidats issus des minorités visibles, le racisme et le sexisme auxquels ils sont confrontés en ligne [s'avèrent particulièrement dommageables](#), car ils font écho à l'hostilité, au mépris et aux craintes de violences vécus hors ligne par les femmes, les minorités raciales, les Autochtones et les membres de la communauté 2SLGBTQ+. En réalité, le statu quo restreint la liberté d'expression de ces groupes, car la désinformation et la haine sont utilisées comme armes pour les réduire au silence.

Dans une entrevue accordée [au magazine Elle](#) en janvier 2021, Michelle Rempel Garner, députée conservatrice de Calgary Nose Hill, déclare que le sexisme est une stratégie politique utilisée dans la sphère politique canadienne. Elle affirme également que le sexisme (et le harcèlement) est utilisé à des fins politiques au lieu d'être dénoncé par la prise de mesures politiques concrètes.

La ministre canadienne de l'Environnement, Catherine McKenna, a notamment été la cible d'une [importante campagne](#) de dénigrement sexospécifique en ligne : elle a été baptisée la « Barbie du climat », et des insultes à caractère sexuel et des menaces ont été proférées contre elle et sa famille, au point où M^{me} McKenna a dû bénéficier d'une protection supplémentaire et être accompagnée de gardes du corps, des mesures plutôt exceptionnelles dans le contexte politique canadien.

Tendances et répercussions des violences en ligne ciblant les femmes dans les domaines de la politique et du journalisme au Canada

Lors des quatre tables rondes virtuelles organisées par le MIGS dans le cadre de l'Initiative numérique canadienne pour la défense des femmes en leadership, il a été révélé que la situation relative aux violences en ligne ciblant les politiciennes canadiennes était très inquiétante. En effet, l'ampleur de ceux-ci a été exacerbée par l'utilisation accrue par les élues des médias sociaux comme principal (et parfois même seul) moyen de communiquer avec leurs électeurs pendant la pandémie.

Premièrement, toutes les participantes des tables rondes virtuelles ont déclaré avoir été témoins et victimes d'un nombre croissant de violences sexospécifiques et de campagnes de désinformation en ligne ayant pour but de les

menacer, de les déshumaniser et de miner leur crédibilité. Ces attaques, décrites comme étant « très traumatisantes » et « douloureuses » par la députée Lenore Zann, ont un effet dévastateur sur la santé mentale et le bien-être des femmes ciblées et de leurs familles. La journaliste Supriya Dwivedi a raconté avoir reçu des menaces de viol et de mort en ligne, ainsi que des insultes à l'encontre de ses jeunes enfants, tandis que la journaliste Laura Brown se disait préoccupée par le fait que des trolls d'Internet puissent trouver son adresse et venir l'attaquer chez elle.

Tamara Taggart, ancienne journaliste et candidate aux élections fédérales, a déclaré avoir été la cible de tactiques répétées de détournement cognitif et de « trollage » à caractère politique, souvent employées par ses adversaires politiques, ainsi que d'attaques méprisantes, où elle a été traitée de « génitrice d'attardé » sur les médias sociaux, une référence blessante et inhumaine au handicap de son fils. La situation peut être encore pire pour les femmes issues de minorités ethniques, qui sont ciblées par des contenus à la fois racistes et sexistes, comme l'ont souligné la sénatrice canadienne Wanda Thomas Bernard et les journalistes Rima Elkouri et Supriya Dwivedi.

Deuxièmement, toutes les panélistes ont dit ressentir un profond sentiment de solitude lorsque vient le temps de faire face aux attaques et aux menaces en ligne, car la plupart d'entre elles ne disposent pas de canaux de communication formels et ne bénéficient pas du soutien de leurs partis politiques ou des entreprises de médias sociaux. En conséquence, la plupart des femmes ne savent pas trop comment s'y prendre pour dénoncer ces actes de violence, de dénigrement et de diffamation. Elles ressentent alors énormément de frustrations, car il est pratiquement impossible de tenir les auteurs de ces actes responsables, et elles craignent que le fait d'attirer l'attention sur ce problème exacerbe les attaques, les fasse passer pour des faibles aux yeux des autres ou nuise à leur crédibilité politique, comme le signale la sénatrice Marilou McPhedran. Lana Cuthbertson, fondatrice et chef de la direction d'Areto Labs, a souligné l'importance de générer davantage de données sur les violences en ligne et la désinformation ciblant les politiciennes, un premier pas vers une plus grande prise de conscience de l'omniprésence et des conséquences négatives des préjudices en ligne dont font l'objet les femmes en politique.

« Je ne veux plus jamais, au grand jamais, vivre ça. »

Troisièmement, toutes les femmes interrogées dans le cadre de la série de webinaires ont exprimé des inquiétudes quant à la prévalence des violences en ligne et de la désinformation à l'encontre des femmes, qui ont un effet dissuasif considérable pour les femmes qui envisagent une carrière politique. Alors que la présence en ligne est considérée comme étant essentielle pour leur travail, et peut-être encore plus pour les politiciennes appartenant à de petits partis, comme l'a souligné la députée Heather McPherson, toutes les panélistes ont parlé du fardeau quasi insupportable qui pèse sur les personnalités publiques féminines en raison de leur présence sur les médias sociaux. Selon Lana Cuthbertson, les propos virulents sur Internet sont déjà « la principale raison pour laquelle les femmes ne veulent pas se présenter ». Christine St-Pierre, journaliste et politicienne québécoise, a également affirmé que, si elle avait été une jeune femme envisageant de s'impliquer en politique aujourd'hui, elle aurait peut-être hésité à le faire, étant donné l'animosité qui règne sur les médias sociaux. Pour la journaliste Tamara Taggart, le fardeau des violences en ligne est tout simplement trop difficile à supporter. Voici ce qu'elle avait à dire à ce sujet : [TRADUCTION] « Je ne veux plus jamais, au grand jamais, vivre ça. Ça a détruit ma santé mentale. J'ai eu peur pour la sécurité de ma famille. J'ai eu peur pour ma propre sécurité. »

Enfin, toutes les panélistes ont exprimé leurs préoccupations quant à la nature politique des attaques qu'elles ont reçues, tant en ce qui concerne leurs motivations que leurs résultats. Plusieurs politiciennes ont en effet indiqué que la majorité de ces attaques en ligne (surtout dans l'Ouest canadien) étaient attribuables à des adversaires politiques. Un tel manque de civilité de la part des dirigeants politiques encourage leurs partisans à adopter des tactiques similaires et à harceler les politiciennes en ligne dans le but de faire taire l'opposition politique. Les panélistes ont également souligné que l'omniprésence des violences en ligne et de la désinformation ciblant les politiciennes avait des répercussions sur l'ensemble du système politique et social, notamment en portant atteinte aux institutions démocratiques, à la liberté d'expression et à la cohésion sociale. D'après la sénatrice canadienne Marilou McPhedran, les attaques sexospécifiques contre les politiciennes devraient être considérées comme des efforts visant à miner la

démocratie et devraient donc être traitées en conséquence. Selon la journaliste Rima Elkouri, les attaques en ligne contre les femmes ne doivent pas être perçues uniquement comme étant le fruit de la misogynie latente qui subsiste au sein de la société. Pour elle, il ne s'agit pas d'accidents ou de cas isolés, mais bien de gestes qui s'inscrivent dans un « mouvement » plus large, dont le but est de remettre en question les valeurs libérales et le féminisme, et de nombreuses femmes interrogées ont déclaré avoir été victimes d'attaques particulièrement cruelles lorsqu'elles s'exprimaient sur le féminisme, les droits des femmes, le racisme et l'immigration.

En outre, comme l'a signalé l'agence ONU Femmes, la violence en ligne a pris de l'ampleur dans l'ombre de la pandémie. On a recensé un nombre disproportionné d'attaques contre les femmes, que ce soit sous forme de harcèlement sexuel, de harcèlement criminel, de trolling à caractère sexuel et même de détournement de vidéoconférences (*zoombombing*), où des vidéos pornographiques non sollicitées s'affichent lorsque des femmes participent à des événements sociaux en ligne. Christine St-Pierre, journaliste et députée de l'Acadie pour le Parti libéral du Québec, a affirmé avoir été attaquée en ligne pour avoir publié une photo d'elle en train de se faire vacciner sur Twitter. Plusieurs journalistes ont mentionné que certains sujets, comme l'environnement, la race et la COVID-19, attireraient davantage de commentaires désagréables.

Débat politique sur les préjudices en ligne et les lois connexes au Canada

Au Canada, il est largement admis que les préjudices en ligne doivent être abordés et éliminés. À cet effet, on constate une demande croissante pour que le gouvernement intervienne et établisse des normes dans le but de mieux protéger les citoyens. L'introduction d'une loi fédérale visant à lutter contre les préjudices sur les médias sociaux est imminente, et le débat entourant le cadre de la loi est toujours en cours.

La [Commission canadienne de l'expression démocratique](#), un organisme composé de sept Canadiens et Canadiennes éminents, dont une ancienne juge en chef de la Cour suprême du Canada, recommande d'adopter « une approche axée sur le citoyen » dont le but est de faire porter la responsabilité des contenus haineux et préjudiciables sur les épaules des plateformes et de leurs créateurs. La Commission recommande l'adoption par le Parlement d'une obligation légale d'agir de manière responsable, s'inspirant d'une obligation similaire proposée par le Royaume-Uni, ainsi que la création d'un nouvel organisme de réglementation investi de l'intérêt public responsable de surveiller les lignes directrices en matière de modération des contenus et d'examiner les rapports d'évaluation des risques publics rédigés par les plateformes. En plus de ces changements, un Conseil des médias sociaux indépendant et composé de parties intéressées servirait de forum institutionnel chargé d'aborder les enjeux politiques à moyen terme.

« Les plateformes ne doivent pas percevoir la création de contenu haineux comme rentable. »

Selon [Evan Balgord, directeur général du Réseau canadien anti-haine](#), un organisme à but non lucratif qui surveille les groupes haineux en activité au pays, le gouvernement devrait envisager d'imposer des amendes aux entreprises de médias sociaux pour les empêcher de « percevoir la création de contenu haineux comme rentable ». Dans une [déclaration](#) signée par plus de trente signataires, des organismes de la société civile exigent que toutes les solutions prévoient des amendes suffisamment lourdes pour convaincre les plateformes de se comporter de manière responsable plutôt que de suivre le principe de l'utilisateur payeur, en prenant pour modèle la loi allemande sur l'amélioration du traitement des contenus illicites par les réseaux sociaux (NetzDG).

Vivek Krishnamurthy, professeur de droit à l'Université d'Ottawa, [recommande](#) pour sa part que les décideurs canadiens, au lieu d'assumer l'entière responsabilité d'appliquer des lois visant les entreprises de médias sociaux, collaborent plutôt avec d'autres démocraties respectueuses des droits pour élaborer une approche multilatérale de

lutte contre les contenus préjudiciables en ligne, fondée sur les normes et principes internationaux en matière de droits de l'homme.

Pour mieux comprendre le contexte et les incidences des propositions présentées ci-dessus, de même que leur efficacité dans la lutte contre les violences en ligne et la désinformation à l'encontre des politiciennes et des femmes journalistes, il convient de comprendre, du point de vue de la conception de produits, les causes des violences en ligne, et de décrire brièvement les principales approches et les cadres législatifs en cours d'élaboration pour lutter contre les préjudices en ligne.

Établir de nouvelles normes et pratiques relatives aux médias sociaux pour lutter contre les préjudices en ligne ciblant les politiciennes

Bien que les attitudes sexistes jouent un rôle fondamental dans la désinformation sexospécifique et les violences en ligne ciblant les politiciennes, les normes sociales en soi ne permettent pas d'expliquer comment les attaques contre les femmes en politique sont devenues si répandues. Ce sont les préférences algorithmiques et les modèles d'affaires qui donnent des munitions aux attaquants, en ce qu'ils favorisent la création de faux contenu et de contenu révoltant au détriment de la cohésion sociale et de l'inclusivité.

« Les contenus misogynes sont spécialement conçus pour renforcer les préjugés intériorisés et chargés sur le plan affectif qui existent contre les femmes au pouvoir. »

C'est pourquoi, même si certains soulignent l'importance de la littératie médiatique pour renforcer l'immunité du public contre la misogynie et promouvoir la pensée critique, il n'y a aucune certitude que cela puisse représenter une solution viable pour lutter contre la majorité des actes de désinformation et de haine qui prolifèrent en ligne. Selon le spécialiste de la cognition [Stephan Lewandowsky](#), cette approche part du principe que les perceptions erronées du public sont dues à un manque de connaissances et que la solution consiste à lui fournir plus d'information; dans le domaine de la communication scientifique, cette approche est connue sous le nom de « modèle fondé sur le déficit d'information ». Ce modèle s'avère toutefois erroné : les gens ne traitent pas l'information aussi facilement qu'un disque dur télécharge des données.

Les contenus misogynes sont spécialement conçus pour renforcer les préjugés intériorisés et chargés sur le plan affectif qui existent contre les femmes au pouvoir. Il est peu probable que la vérification des faits et la littératie médiatique entraînent une modification significative de ce type de contenu ou de ses effets affectifs sur les gens.

Pour lutter contre la désinformation sexospécifique et les violences en ligne à l'encontre des politiciennes, il faut plutôt tenter de comprendre la structure sous-jacente qui permet à ce type de contenu de prospérer et élaborer des mécanismes de réglementation pour les plateformes de médias sociaux en vue d'établir de meilleures normes pour les consommateurs.

Exploiter la misogynie pour faire du profit? Voilà en quoi consiste le modèle d'affaires des plateformes de médias sociaux.

À l'heure actuelle, la plupart des entreprises de médias sociaux captivent l'intérêt de leurs utilisateurs en privilégiant les nouvelles sensationnelles, provocantes ou scandaleuses. Les plateformes utilisent des algorithmes d'apprentissage

profond conçus pour [privilégier](#) la diffusion de contenus ayant un potentiel de visibilité élevé, indépendamment de leur véracité, de leur nuisibilité ou de leur impact social.

Cela signifie que les publications provocatrices, ainsi que les images et le langage à caractère sensationnel, sont plus susceptibles de bénéficier d'une visibilité accrue en raison des algorithmes, ce qui a pour effet d'augmenter les revenus publicitaires grâce à la collecte d'un plus grand nombre de données sur le comportement des utilisateurs. Ces revenus augmentent encore davantage lorsque des publications à caractère scandaleux et sensationnel sont exagérées par des campagnes coordonnées, qu'elles soient menées par des acteurs authentiques ou non.

Dans une [lettre adressée à Facebook](#) et signée par 100 législatrices de 30 pays, Jackie Speier, membre du Congrès américain, a écrit ce qui suit : [TRADUCTION] « Cessez d'amplifier la désinformation sexospécifique sur votre plateforme. Sur Facebook, la majorité des contenus les plus haineux à l'égard des femmes sont amplifiés par vos algorithmes qui récompensent les points de vue extrêmes et dangereux par une plus grande portée et une plus grande visibilité, fournissant ainsi un cadre propice à la prolifération des préjugés. »

Selon le [Digital Policy Lab](#), un groupe de travail intergouvernemental chargé de tracer la voie réglementaire et politique à suivre pour lutter contre la désinformation et d'autres formes de préjudice en ligne, ces modèles d'affaires dictent de plus en plus le degré de popularité de certains contenus, et il a été démontré qu'ils favorisaient les publications sensationnalistes ou controversées, d'abord pour accroître le trafic sur les plateformes et susciter l'intérêt des utilisateurs, puis pour maximiser les revenus publicitaires. Au fil du temps, une telle dynamique a entraîné une augmentation des actes haineux, extrémistes et terroristes ainsi que des actes de désinformation en ligne qui portent atteinte à la société et à la démocratie dans son ensemble.

Des cadres réglementaires pour lutter contre les préjudices en ligne : amendes et « obligation de diligence »

Sans remettre en question le droit des entreprises privées à déterminer leur propre modèle d'affaires, les gouvernements peuvent créer des cadres réglementaires visant à établir de meilleures normes en matière de médias sociaux.

Il ne manque pas d'idées qui méritent d'être explorées, lesquelles utiliseraient les cadres de responsabilité existants pour accroître les mesures incitatives visant à assurer la protection des utilisateurs. Dans son nouveau rapport intitulé *Déplatformer la misogynie*, le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes, basé à Toronto, a formulé 14 recommandations visant la mise en œuvre d'une réforme juridique fédérale et de mesures complémentaires pour lutter contre les préjudices au Canada à travers le prisme de la responsabilité des plateformes numériques.

En Allemagne, la [loi sur l'amélioration du traitement des contenus illicites par les réseaux sociaux](#), entrée en vigueur en 2018, oblige les entreprises de médias sociaux à agir rapidement lorsque des contenus illicites sont signalés par les utilisateurs. Le non-respect de cette obligation pourrait entraîner des amendes allant jusqu'à 20 millions d'euros. Cette loi exige également des entreprises qu'elles se soumettent à des audits tous les deux ans, témoignant ainsi des efforts qu'elles déploient pour éliminer les discours haineux sur leur plateforme, et qu'elles fournissent des statistiques précises sur le nombre de plaintes reçues et les mesures prises pour y répondre. Des lois de nature similaires ont été proposées en France et en Autriche. Cette approche a fait l'objet de critiques de la part des groupes de défense des droits de la personne, qui [craignent](#) que de telles réglementations axées sur les contenus « illicites » créent de dangereux précédents dans les pays autoritaires dont les cadres juridiques ne protègent pas la liberté d'expression, car elles pourraient être utilisées pour nuire à l'opposition politique et porter atteinte à la liberté d'expression. L'hypothèse selon

laquelle les régimes autoritaires [ne bénéficient pas déjà des pratiques irresponsables actuelles](#) des plateformes numériques exige un examen plus poussé, qui tient compte de la nécessité d'adopter une vue d'ensemble des écosystèmes d'information des démocraties libérales et non libérales visés par ces préoccupations.

Outre le fait qu'il puisse être dangereux dans des contextes non démocratiques, ce cadre est également critiqué puisqu'il ne tient pas compte d'une grande variété de violences en ligne, dont les violences et les campagnes de désinformation ciblant les politiciennes et les femmes journalistes, car ceux-ci pourraient ne pas entrer dans la catégorie des « contenus illicites ».

Par exemple, la campagne menée contre la ministre canadienne de l'Environnement, Catherine McKenna, où elle a été traitée de « Barbie du climat », ne serait pas sanctionnée par ce cadre, car elle ne constitue pas une action illégale en soi, et ce, en dépit du fait que cette campagne a fortement porté atteinte à la crédibilité de M^{me} McKenna et a suscité tant de haine à son égard qu'elle a dû faire appel à des services de protection spéciale.

D'autres cadres réglementaires proposés se concentrent sur l'imposition d'une obligation de diligence pour les entreprises de médias sociaux en ce qui concerne les préjudices causés par leurs services, exigeant une plus grande transparence de la part des plateformes, qui devraient être en mesure de démontrer que leurs politiques, leurs processus et leurs systèmes sont conçus et mis en œuvre en tenant compte des préjudices qui pourraient découler de leurs services, même si ces services ne sont pas illégaux en soi. Par exemple, le [Online Harms White Paper](#) (livre blanc sur les préjudices en ligne) du Royaume-Uni impose une obligation de diligence aux grandes entreprises de médias sociaux, qui sont contraintes de prendre des mesures pour éliminer les contenus ou les activités qui causent d'importants préjudices physiques ou psychologiques à des individus. Dans le même ordre d'idées, la [Législation sur les services numériques](#) de l'Union européenne prévoit la mise en œuvre d'obligations de diligence raisonnable pour les activités de modération de contenu des plateformes. Elle comprend aussi l'obligation pour les entreprises de médias sociaux d'effectuer, au moins une fois par année, l'évaluation des risques systémiques découlant du fonctionnement et de l'utilisation de leurs services, en ce qui concerne non seulement la diffusion de contenus illicites, mais aussi la manipulation intentionnelle de leurs services (p. ex. création de faux comptes ou de robots). Ces entreprises doivent en outre évaluer toute répercussion négative que leurs services pourraient avoir sur l'exercice des droits fondamentaux, y compris l'interdiction de la discrimination.

Ces cadres reposent sur l'hypothèse selon laquelle, au lieu de se concentrer sur ce qu'il convient de désigner comme du contenu légal ou illicite, les organismes de réglementation devraient plutôt orienter le débat sur la réforme vers les discours préjudiciables « horribles mais légaux », une catégorie de contenus qui englobe la grande majorité des attaques de désinformation sexospécifique et des violences en ligne ciblant les politiciennes et les femmes journalistes. Comme certaines personnes l'ont fait remarquer, [il ne faut pas confondre liberté d'expression et liberté de diffusion](#). Si les utilisateurs ont effectivement le droit de tenir des propos provocateurs, faux et offensants en ligne, cela ne signifie pas que les entreprises devraient pouvoir amplifier certains récits de manière disproportionnée et artificielle par le biais des préférences algorithmiques. Il n'est pas question ici de censurer les opinions déplaisantes : en fin de compte, ces cadres reconnaissent que les plateformes de médias sociaux ne sont pas des diffuseurs d'information neutres; elles sélectionnent plutôt les contenus en fonction de leurs intérêts commerciaux, et doivent donc assumer une plus grande responsabilité pour les préjudices qu'elles amplifient et propagent.

« Il n'a jamais été aussi urgent d'imposer des obligations de transparence. »

Bien que les cadres décrits ci-dessus ne traitent pas spécifiquement de la désinformation sexospécifique et des discours haineux en ligne contre les politiciennes, leurs exigences de transparence permettent aux chercheurs féministes et aux organismes de la société civile spécialisés dans ce domaine de mieux comprendre l'ampleur et les formes des préjudices en ligne ciblant les politiciennes et les candidates aux élections et, avec la collaboration des décideurs politiques, de faire pression sur les entreprises de médias sociaux pour qu'elles remédient à de telles situations.

En présence de nouvelles [preuves](#) démontrant que les directives internes de Facebook ont permis à certains dirigeants autoritaires d'utiliser la plateforme de médias sociaux pour tromper le public ou harceler des opposants même si la plateforme en avait été informée, force est de constater qu'il n'a jamais été aussi urgent d'imposer des obligations de transparence. À cet égard, les organismes de réglementation doivent inciter les entreprises à se pencher sur la façon dont l'amplification et la distorsion artificielle se produisent sur leurs plateformes. Des chercheurs indépendants et dignes de confiance devraient aussi bénéficier d'un accès élargi aux données de ces plateformes afin d'appuyer l'évaluation des violences en ligne et de recommander des innovations et des solutions.

Les cadres d'évaluation de l'incidence algorithmique (ÉIA), comme [celui adopté par la Directive du Conseil du Trésor du Canada](#) en décembre 2018 pour mieux comprendre et atténuer les risques associés aux systèmes automatisés de prise de décisions, peuvent notamment mettre en lumière des décisions passées inaperçues en matière de conception et de déploiement. Par exemple, l'outil d'ÉIA du Canada pose beaucoup de questions sur tout ce qui entoure la création d'un système afin d'éviter les embûches et de proposer des processus de gouvernance, de surveillance et d'établissement de rapports ainsi que des exigences d'audit appropriés. Bien que [de nombreuses questions restent sans réponse concernant la mise en œuvre des outils d'ÉIA](#), le cadre représente un modèle précieux et un exemple pour les types de mesures que les organismes de réglementation pourraient envisager d'introduire au moment d'établir de nouvelles normes pour les plateformes de médias sociaux.

L'amélioration de la transparence doit également permettre aux chercheurs de comprendre les indicateurs des actes de harcèlement et de désinformation sexospécifiques et à caractère sexuel, notamment le nombre de cas signalés, leurs auteurs et la manière dont ils ont été traités. Ces informations sont essentielles pour comprendre et évaluer l'ampleur et la portée des investissements réalisés par les entreprises de médias sociaux pour résoudre ce problème (y compris le nombre de responsables de la modération du contenu, leurs compétences culturelles, leurs postes, leur pouvoir au sein des entreprises et leur influence sur des décisions plus importantes, comme celles portant sur la conception des préférences algorithmiques génératrices de revenus), ainsi que pour cerner les domaines à améliorer.

Créer des pratiques visant à éliminer les préjugés en ligne à l'encontre des politiciennes : le rôle des partis politiques et des médias traditionnels

S'il est essentiel d'établir de nouvelles et de meilleures normes pour traiter les préjugés sur les médias sociaux afin de lutter contre les violences en ligne et la désinformation, les partis politiques et les médias traditionnels ont un rôle central à jouer pour favoriser un environnement moins toxique pour les femmes en politique.

Comme l'ont expliqué certaines participantes aux tables rondes virtuelles, les attaques dont font l'objet les politiciennes et les journalistes proviennent souvent de leurs adversaires politiques. Dans le [rapport #ShePersisted](#), il est souligné que les partis doivent s'assurer que les comportements et les discours sexistes ne sont pas favorisés ni tolérés par leur culture interne en adoptant des codes de conduite régissant l'utilisation du langage sur les médias sociaux et traditionnels et en punissant sévèrement le langage sexiste et harcelant employé par leurs membres.

Les partis politiques devraient également envisager d'offrir aux candidates et à celles qui aspirent à faire le saut en politique une formation sur mesure sur la façon de communiquer sur les médias sociaux de manière efficace et sécuritaire, en tenant compte des enjeux de sécurité et des doubles contraintes, ainsi que des études les plus récentes dans ce domaine. À cet égard, il est important de souligner que bien que la plupart des femmes limitent leur activité en ligne en raison de la toxicité des médias sociaux, le silence n'est pas gage de protection, comme l'a déclaré la première dame de Namibie, Monica Geingos, dans [une vidéo percutante](#) diffusée cette année à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes : [TRADUCTION] « Lorsque j'ai été visée par une campagne de messages anonymes sur WhatsApp des plus abjectes, on m'a conseillé de ne pas répondre à ces messages et de les ignorer, ce que j'ai fait.

Mais c'était une erreur; le silence ne vous protège pas. Les insultes n'ont fait qu'empirer, et les mensonges sont devenus de plus en plus nombreux. »

« Les médias traditionnels contribuent eux aussi à façonner les attitudes de la société en ce qui concerne l'attrait du leadership féminin. »

Dénoncer le sexisme est souvent payant, et plus particulièrement lorsque les victimes sont des politiciennes. En effet, dans une étude récente menée par la [Barbara Lee Foundation](#) aux États-Unis, il est révélé que les électeurs considèrent que le fait de répondre à des attaques sexistes témoigne du leadership et de l'éligibilité d'une candidate, et n'est donc pas perçu comme quelque chose qui nuit à son éligibilité.

Les médias traditionnels contribuent eux aussi à façonner les attitudes de la société en ce qui concerne l'attrait du leadership féminin. [Une étude de 2014](#) portant sur la couverture médiatique des candidates aux élections au Canada a démontré que les femmes sont généralement décrites selon quatre rôles : objet sexuel, mère, animal de compagnie et vierge de fer, ce qui perpétue de vieux stéréotypes qui nuisent à la capacité des femmes d'être perçues comme des dirigeantes politiques autoritaires. Si les choses se sont heureusement améliorées, du moins dans une certaine mesure, certaines participantes aux tables rondes virtuelles étaient toutefois d'avis que les médias traditionnels diffusent et reproduisent souvent les schémas de harcèlement et de désinformation que l'on retrouve sur les médias sociaux.

En avril dernier, un collectif regroupant trente-cinq personnalités publiques (dont des législateurs actuels et anciens, des artistes et des dirigeants de la société civile) a lancé une [campagne de sensibilisation](#) contre ce qu'ils appellent l'intimidation médiatique au Québec. Ce collectif dénonce la désinformation ainsi que les propos haineux, injurieux, diffamatoires ou discriminatoires dans certains médias québécois. Grâce à cette campagne, le collectif espère inciter les organes médiatiques à modifier leurs pratiques.

D'autres pays ont essayé de s'attaquer à ce problème par des moyens différents. En Finlande, des fonctionnaires, des rédacteurs et d'autres acteurs de l'écosystème médiatique ont créé un « regroupement de médias » dont l'objectif est d'apporter soutien et réparation aux journalistes, aux militants et aux autres victimes de harcèlement facilité par l'État.

Aux États-Unis, diverses initiatives ont été mises en œuvre pour sensibiliser les journalistes aux préjugés sexistes et racistes involontaires et à la désinformation, de manière à ce qu'ils puissent les éviter lorsqu'ils réalisent des entrevues, écrivent sur les femmes et les personnes de couleur ou modèrent des contenus à ce sujet, comme l'explique le [guide sur les médias sociaux](#) de l'organisme à but non lucratif américain [Ultraviolet](#), et comme d'autres organismes dans ce secteur l'ont souligné.

Les politiques visant à uniformiser les règles du jeu, à promouvoir une couverture juste et équitable des politiciennes et des politiciens dans les journaux télévisés et à surveiller les productions médiatiques pour déceler tout contenu sexiste peuvent également s'avérer utiles, et des réglementations semblables ont été adoptées [en Islande et en Suède](#).

Conclusions et recommandations

Partout dans le monde, les femmes en politique, et en particulier celles de couleur, sont l'objet de quantités incessantes et accablantes de violences en ligne, de menaces et de campagnes virulentes de désinformation sexospécifique, où elles sont dépeintes comme étant indignes de confiance, inintelligentes, trop émotives ou sexualisées. Ces types de violences en ligne ciblant les femmes se multiplient, amplifiés par des préférences algorithmiques qui récompensent les histoires fausses, révoltantes et obscènes, et par un modèle d'affaires qui tire profit de la visibilité, quel qu'en soit le prix.

Au Canada, les violences en ligne à l'encontre des politiciennes – souvent aggravées par des membres de partis politiques et des médias traditionnels – sont devenues si répandues et toxiques qu'ils poussent les femmes à renoncer à faire carrière en politique et représentent une menace réelle pour le discours civique, la cohésion sociale et la solidité des institutions démocratiques.

Malgré la nature endémique de ce problème, la plupart des entreprises de médias sociaux continuent d'aborder la modération du contenu en recourant à des « [procédures de notification et de retrait](#) » ou en utilisant de plus en plus l'automatisation, deux mesures qui se sont avérées inadéquates pour traiter les préjudices à grande échelle. L'amenuisement des violences et des tentatives de désinformation en ligne ciblant les politiciennes n'est pas susceptible de se produire si l'on se contente de supprimer les publications une à une. En effet, il faut plutôt parvenir à comprendre comment les préférences algorithmiques en sont venues à représenter une menace sérieuse pour la démocratie en permettant aux attaques en ligne contre les politiciennes et les femmes journalistes de proliférer et de devenir des sources de revenus pour les entreprises de médias sociaux.

Lorsqu'il est question de construire les piliers d'un environnement favorable à la lutte contre l'inégalité de genre, le Canada fait figure d'exemple, car il peut se targuer d'être dirigé par un premier ministre et un gouvernement qui se proclament fièrement féministes. Les droits des femmes sont reconnus comme des droits de la personne. Ces droits sont au cœur de la politique intérieure et de la politique étrangère du Canada. C'est dans ce contexte que le Canada est bien placé pour concevoir une approche concernant la lutte contre la désinformation sexospécifique qui protège également les libertés fondamentales, servant ainsi d'exemple pour les autres pays devant composer avec des problèmes semblables. Face à l'incapacité ou à la réticence des entreprises privées à s'attaquer véritablement à ce problème, il est important que les pays cultivant une forte tradition démocratique, comme le Canada, élaborent des cadres réglementaires qui exigent une plus grande transparence, une responsabilisation accrue et une meilleure évaluation des risques de la part des plateformes de médias sociaux en ce qui concerne leur manière de procéder et les préjudices dévastateurs causés par le contenu publié sur leurs plateformes, même si un tel contenu n'est pas illégal en soi.

Alors que le gouvernement canadien est sur le point de dévoiler une nouvelle loi fédérale pour lutter contre les préjudices en ligne, les décideurs politiques doivent s'assurer que cette nouvelle loi tient compte des réalités et des préoccupations des politiciennes et des journalistes canadiennes et qu'elle s'attaque aux types de préjudices dont elles sont systématiquement la cible. S'ils négligent de le faire, l'efficacité de cette loi sera limitée, non seulement en ce qui concerne la protection des femmes, mais aussi la défense de la démocratie canadienne.

À propos des autrices

Lucina Di Meo

Lucina Di Meo est spécialiste de l'égalité des genres. En 2021, elle a été reconnue par la plateforme Apolitical comme l'une des 100 personnes les plus influentes en matière de politique de genre. Tout au long de sa carrière, elle a travaillé avec un large éventail d'acteurs internationaux promouvant les droits des femmes dans les pays du Sud, dont Vital Voices, le Wilson Center, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, la Westminster Foundation for Democracy et les Nations unies.

Son projet de recherche, intitulé *She Persisted : Women, Politics & Power in the New Media World* (Elle persiste : les femmes, la politique et le pouvoir en cette nouvelle ère des médias), constitue le point de départ de l'initiative mondiale #ShePersisted, qui vise à analyser la relation entre les politiciennes et les médias sociaux dans 30 pays, et qui a fait

l'objet d'articles dans diverses parutions, dont le *Time Magazine*, *The Washington Post*, *Politico*, *El Pais* et *Voice of America*. Lucina Di Meco a écrit au sujet de la désinformation sexospécifique et des préjugés sur les médias sociaux pour la Dotation Carnegie pour la paix internationale, le Council on Foreign Relations et le National Endowment for Democracy, entre autres.

À l'heure actuelle, Lucina Di Meco occupe le poste de directrice principale de l'égalité des genres au sein de Room to Read, un organisme mondial à but non lucratif ayant pour mission de mettre fin aux inégalités de genre grâce à l'éducation. Elle est également cofondatrice de The Gender Breakfast, un réseau regroupant plus de 150 spécialistes du genre de la région de la baie de San Francisco, et membre du conseil consultatif de FundHer, un organisme qui travaille pour faciliter l'élection de femmes progressistes dans les législatures des États.

Kristina Wilfore

Kristina Wilfore travaille avec des dirigeants politiques et des ONG du monde entier afin de contribuer à améliorer la qualité des campagnes et des élections et de faire entendre de nouvelles voix en politique. Forte d'une expérience sur le terrain dans plus de 27 pays, elle se spécialise dans l'adoption de mesures d'intervention pour contrer les menaces de la désinformation ainsi que dans la création de réseaux transatlantiques pour atténuer les répercussions de ces menaces. Elle occupe actuellement plusieurs rôles : conseillère principale en matière de stratégies de désinformation pour le Strategic Victory Fund; professeure associée à l'Elliott School of International Affairs de l'Université George Washington, productrice et animatrice de Fatima's Hand, un balado donnant la parole à des femmes luttant pour l'égalité des genres; et membre du groupe de travail sur la société civile de l'Institut des États-Unis pour la paix.

En 2020, Kristina Wilfore a cofondé le Women's Disinformation Defense Project. Ce projet réunit certains des groupes politiques féminins les plus influents, dont UltraViolet, Planned Parenthood, NARAL, Emily's List, Women's March et Colors of Change. Le Women's Disinformation Defense Project est le tout premier projet de suivi, de coordination et d'intervention en réponse à la désinformation ciblant les femmes. Il a pour objectif de tenir les plateformes responsables et d'outiller les journalistes et les organisations de femmes afin qu'ils soient bien préparés à répondre aux attaques de désinformation sexospécifiques.